



**Région
de Nyon**

MOBILITÉ

Descriptif et résultats des mesures de promotion de la mobilité

Octobre 2023



Mesures informatives

Plan des réseaux de transports publics

La Région de Nyon élabore son **plan des réseaux de transports publics** (z-card) diffusé chaque année à environ **5000** exemplaires, via les greffes communaux, l'office du tourisme et les transporteurs. Ce support est également téléchargeable sur la page regiondenyon.ch/plan-des-reseaux

Brochure des bus nocturnes

Chaque année, la Région réédite également sa **brochure en lien avec l'offre des transports publics** nocturnes dans le district, adaptée en fonction des nouveaux horaires. Depuis le lancement des bus nocturnes en décembre 2019, plus de **30'000** brochures ont ainsi été diffusées via les communes partenaires du fonds TP.

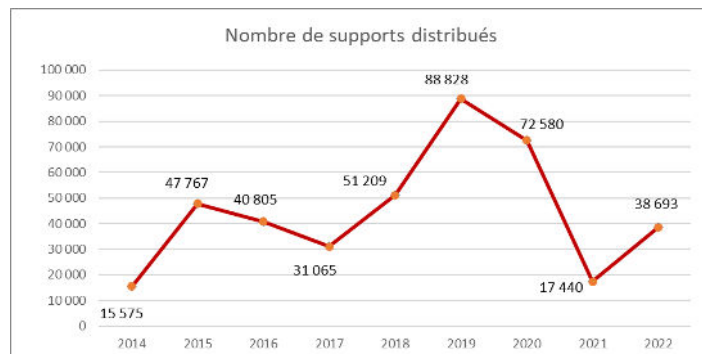
Pochette « Bienvenue dans un district à forts potentiels »

Ces supports et d'autres peuvent être intégrés à la pochette « Bienvenue dans un district à forts potentiels » (format C4) élaborée par la Région de Nyon en 2019. La commande de ces pochettes se fait annuellement par les communes en vue de leurs événements de bienvenue des nouveaux habitants. **Plus de 5000** exemplaires ont ainsi été distribués ces quatre dernières années.



Evolution du nombre de supports imprimés

Tandis qu'entre 2014 et 2019, la production des supports imprimés a évolué de manière importante, dès 2020 la tendance vers moins de papier s'est accélérée. Ceci est d'une part dû à la pandémie mais aussi dans un souci de proposer des alternatives digitales aux supports imprimés (sites web, newsletters, écrans ou encore réseaux sociaux).



Ces canaux permettent d'atteindre de bons objectifs avec un coût beaucoup moins important tout en diminuant l'impact écologique.

Consultation publique

A l'occasion de la Semaine de la mobilité 2022, la Région de Nyon a mené la consultation publique « Quelle mobilité dans ma commune ? ». Pour cette action participative, elle a placé une urne « boîte à idées » aux greffes de ses 41 communes, afin de récolter des remarques et idées de la population. Ce sondage a aussi été déployé sur internet. Plus de **180 propositions** ont été recueillies et compilées donnant lieu à une **FAQ** sur le site de la Région de Nyon visant à répondre aux remarques et questions les plus fréquemment posées : regiondenyon.ch/mobilite/faq. Cette action peut être renouvelée périodiquement, en réutilisant les boîtes existantes.

Mesures incitatives

Depuis bientôt dix ans, la Région de Nyon a pu développer de nombreuses actions à l'attention des habitants, visiteurs et pendulaires dans le cadre de son programme de promotion de la mobilité. L'objectif principal est d'inciter au report modal vers les transports publics et les modes actifs, en privilégiant les actions découverte permettant ensuite une fidélisation des bénéficiaires.

Demi-tarif découverte



L'offre « Demi-tarif découverte » a été menée à **quatre** reprises entre 2018 et 2022. Pour rappel, elle donne droit à un abonnement demi-tarif valable deux mois au prix de CHF 33. Une fois la période d'essai terminée, celles et ceux qui souhaitent acheter un abonnement demi-tarif annuel se voient attribuer un rabais de CHF 33, correspondant aux 2 mois offerts. Depuis 2023, cette offre s'adresse également aux jeunes avec une option à CHF 19 (regiondenyon.ch/demi-tarif).

Au total **940 personnes** ont ainsi acheté un abonnement demi-tarif à l'essai. En moyenne **28%** ont opté pour un abonnement annuel à la suite de l'action (pic de 43% en 2019). Les CFF se disent satisfaits de ces résultats (moyenne nationale à 20%)

Avantages loisirs

Les avantages loisirs récompensent la population optant pour les transports en commun et le vélo à la place de la voiture. Après une version sous forme de carnet imprimé entre 2018 et 2020, la Région de Nyon a souhaité digitaliser dès 2021 ses avantages loisirs sous forme de **bons numériques munis d'un QR-code**, disponibles sur regiondenyon.ch/avantages-loisirs. Ceci présente non seulement des économies de papier, mais aussi meilleur taux d'utilisation.

Ces deux dernières années, le nombre de bons commandés par ce biais est passé de **617 à 944**, avec un taux d'utilisation moyen de **53%** contre 20% pour le carnet d'avantages loisirs par le passé. A chaque nouvelle offre disponible, une newsletter a été diffusée (près de 5000 vues au total).

Promotion des vélos en libre-service

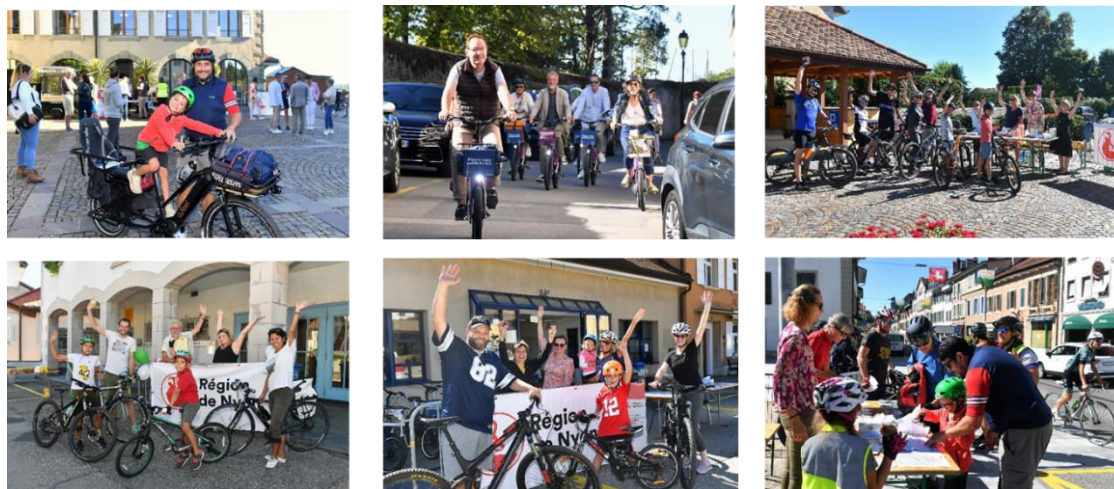
Depuis 2021, un promocode est proposé chaque année d'avril à juin (le plus souvent prolongé jusqu'à fin août) pour rouler à moitié prix (30 première minutes du trajet) sur l'entier du réseau PubliBike durant 1 mois. Entre 2020 et 2022, **220 personnes** ont ainsi profité de l'offre, générant **1003 trajets**. La Région de Nyon souhaite poursuivre sa collaboration avec PubliBike pour mettre en place des offres simples d'utilisation et bien reconnaissables par la population.

Depuis 2023, la Région de Nyon propose également aux communes qui le souhaitent de **vendre des cartes journalières PubliBike** au prix de CHF 15 au lieu de CHF 29 à leur greffe. A ce jour, onze communes proposent cette possibilité et sont référencées sur la page regiondenyon.ch/velos.

Rallye à vélo d'une commune à l'autre

Le 11 septembre 2022 a eu lieu pour la première fois le « Rallye à vélo d'une commune à l'autre », organisé par la Région avec la collaboration de neuf communes accueillant une ou plusieurs stations PubliBike. L'événement a été apprécié par le public, a mobilisé **plus de 130 personnes** et permis près de **600 échanges** aux divers stands de ravitaillement.

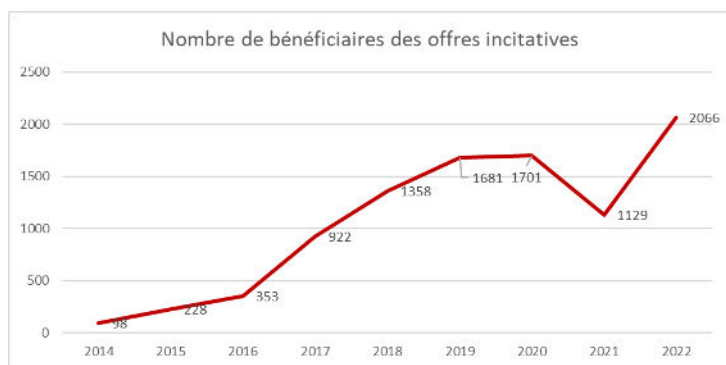
Les participant(e)s avaient la possibilité de composer librement leur itinéraire d'une commune à l'autre grâce aux propositions de tronçons élaborés en partenariat avec Pro Vélo et référencés sur la page regiondenyon.ch/rallye.



Evolution du nombre de bénéficiaires des mesures

Le nombre de bénéficiaires comprend par exemple

- les personnes ayant profité d'une offre découverte
- les bénéficiaires des avantages loisirs
- les participant(e)s à un concours
- les collaborateurs/-trices ayant bénéficié d'un conseil au stand du Guichet Mobile



En 2022, il y a eu **2066 bénéficiaires** des actions incitatives. La croissance a été stable ces dernières années, avec une baisse en 2021 (-33%) due à la période de transition liée à la digitalisation des avantages loisirs. La diminution des supports imprimés n'a pas eu d'impact sur le nombre de bénéficiaires, bien au contraire.

Plans de mobilité interentreprises et Guichet Mobile

La Région de Nyon a débuté son accompagnement des entreprises dans l'élaboration d'un plan de mobilité interentreprises (PMiE) au *business park* de Terre Bonne. En 2016, elle y a lancé le service Guichet Mobile en phase-pilote, afin de conseiller et d'orienter les collaborateurs/-trices. Ce projet a ensuite donné lieu à un soutien de la Confédération via son programme SuisseEnergie pour la gestion de la mobilité dans les entreprises (2018 et 2019). En 2018, un poste a été créé à la Région, afin de coordonner le déploiement des PMiE au niveau régional.

Une convention partenariale a été signée en 2020 entre la Région et les huit communes accueillant des zones d'intérêt pour la mise en place de mesures interentreprises (Nyon, Gland, Rolle, Eysins, Coppet, Founex, Chavannes-de-Bogis, Mies). Dans le cadre de ce programme, un contact a été établi chaque année avec **plus de 50 entreprises** situées dans les zones identifiées grâce notamment aux séances du Comité des répondant mobilité qui ont lieu deux fois par an (au total 12 séances chaque année).



Outils de promotion du Guichet Mobile

Les outils suivants ont été développés et pérennisés, avec le soutien du Canton de Vaud :

- **Logo**, site web guichet-mobile.ch et pages dédiées aux différentes zones d'activités
- **Newsletters** diffusées dans les sites d'entreprises tous les 3 mois
- **Campagnes et supports** par zone d'activités
- **Application** disponible gratuitement pour les pendulaires des communes partenaires (guichet-mobile.ch/app)



Application Guichet Mobile

L'application Guichet Mobile est un outil d'aide à la mobilité et à la promotion développé en 2020-2021. Lancé tout d'abord dans les 8 communes partenaires du programme, elle a ensuite été proposée dans 23, puis dans 26 communes partenaires du programme TP (2022/2023). Le défi majeur est de faire connaître l'outil auprès des pendulaires.



L'app compte **623 inscrits** (01.10.23). Elle propose des **actualités et offres ciblées** en lien avec la mobilité dans le district et sert de **guichet de conseils** pour les pendulaires qui peuvent adresser leurs observations et remarques via une **messagerie** de type *chat*. Des recommandations de **trajets multimodaux** (P+R, vélos, vélos en libre-service et marche) et la création **d'équipes de covoiturage** font partie des fonctionnalités.

apportées à l'application, sous forme de **privileges santé et bien-être** (par ex. demi-journée de coworking gratuite, salade de fruits offerte, etc.) pouvant être activés via un bouton dans la rubrique actualités de l'app.

La rubrique **MouV** a été mise en place en 2023 et permet aux inscrit(e)s de cumuler tout au long de l'année des points en fonction des kilomètres entrepris à vélo, en trottinette ou à pied. Le classement leur permet de se situer par rapport à d'autres participant(e)s de la même commune ou entreprise (anonyme). Un tirage au sort est organisé tous les mois avec des prix à la clé, mis à disposition la plupart du temps par les partenaires de transport. Il est possible de créer des défis à la carte pour les communes ou entreprises dans le cadre d'une campagne spécifique.

Au total **53 personnes** sont actuellement inscrites au défi annuel. Depuis mai 2023, **14'717 kilomètres** ont été entrepris.

